

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 31 octobre 2012

**Le Conseil fédéral réduit les paiements directs**

## **Baisse inacceptable des contributions UGBFG pour vaches laitières : le Parlement doit revenir sur la décision du Conseil fédéral**

*Direction*

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Le Conseil fédéral a décidé de réduire de 50 francs, pour les vaches laitières, le montant des contributions pour la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers. Cette décision est absolument inacceptable aux yeux des producteurs de lait. Tout d'abord, elle entraîne un énorme manque à gagner, à savoir environ 30 millions de francs sur l'ensemble des exploitations laitières. Mais surtout, elle réduit la base sur laquelle les nouvelles contributions seront calculées lors de la réorientation des paiements directs prévue par la Politique agricole 2014 à 2017.

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait fera tout son possible, lors de l'examen du budget par le Parlement, pour que celui-ci prévoie les moyens nécessaires au maintien des paiements directs à leur niveau actuel.

**Renseignements :**

**Christoph Grosjean-Sommer**  
Communication Économie & politique

christoph.grosjean@swissmilk.ch  
031 359 53 18      079 645 81 36

1190 signes (espaces comprises)

[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)